

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 415/SEJ la procédure d'urgence le décret n° 68-479 du 31 mai 1968 reportant la date du référendum.

n° 415/SEJ la

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué le décret NR 68-479 du 30 mai 1968 reportant la date du référendum. Art. 2 — Le présent arrêté qui Sera publié selon la procédure d'urgence sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Louis SAGET.